

ANTENNE TERRITORIALE GCU de la Haute-Saône

Chère adhérente, cher adhérent,

Conformément aux nouveaux statuts votés en assemblée extraordinaire, l'antenne départementale deviendra l'antenne territoriale avec un nouveau bureau à compter du 1^{er} janvier 2012. De ce fait, les fonctions de président de l'antenne et de correspondant départemental sont supprimées.

Cette nouvelle antenne sera administrée par 3 membres élus par les adhérents de la Haute-Saône.

Après réception des volontaires, nous devons élire :

- un(e) correspondant(e) territorial(e)
- un(e) trésorier (ère)
- un(e) secrétaire

Or, à la clôture des inscriptions aucune candidature n'a été reçue. De ce fait et afin de sauvegarder la vie de l'antenne, le président de l'antenne et la correspondante départementale ont décidé de se présenter aux postes précités.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Correspondante territoriale : Madame Petit Annie- Secrétaire : Monsieur Cardinaux Pierre- Trésorier : Monsieur Petit Daniel |
|--|

Il est rappelé que le vote de tous les adhérents de la Haute-Saône aura lieu le **2 décembre 2011 de 18 h 30 à 19 h 30** à la Maison des Associations de Vesoul (rue Jean Jaurès) salle N°5 au 1^{er} étage.

Le vote par correspondance n'est pas admis. Le nombre de pouvoirs est limité à 1 par personne présente au vote.

Nous comptons sur votre présence.

Annie PETIT / CD 70 22, avenue Victor Hugo 70000 - Echenoz-La-Méline Mél : annie-petit@wanadoo.fr Tel : 03 84 75 53 42
--

Pierre CARDINAUX / président antenne 488, rue du Breuil 70110 - Villersexel Mél : pierre.cardinaux@wanadoo.fr Tel : 03 84 20 53 81
